

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 14/04/2023

Programme d'aménagement à 2 x 2 voies de la RCEA

Fermeture de la RCEA – RN70 entre l'échangeur 20 de Palinges et l'échangeur 17 avec la RD60 Les nuits du 24 au 25 avril et du 25 au 26 avril 2023

Les travaux sur la RN70 au droit des communes de Palinges et St-Vincent Bragny (section Palinges – RD25) se poursuivent.

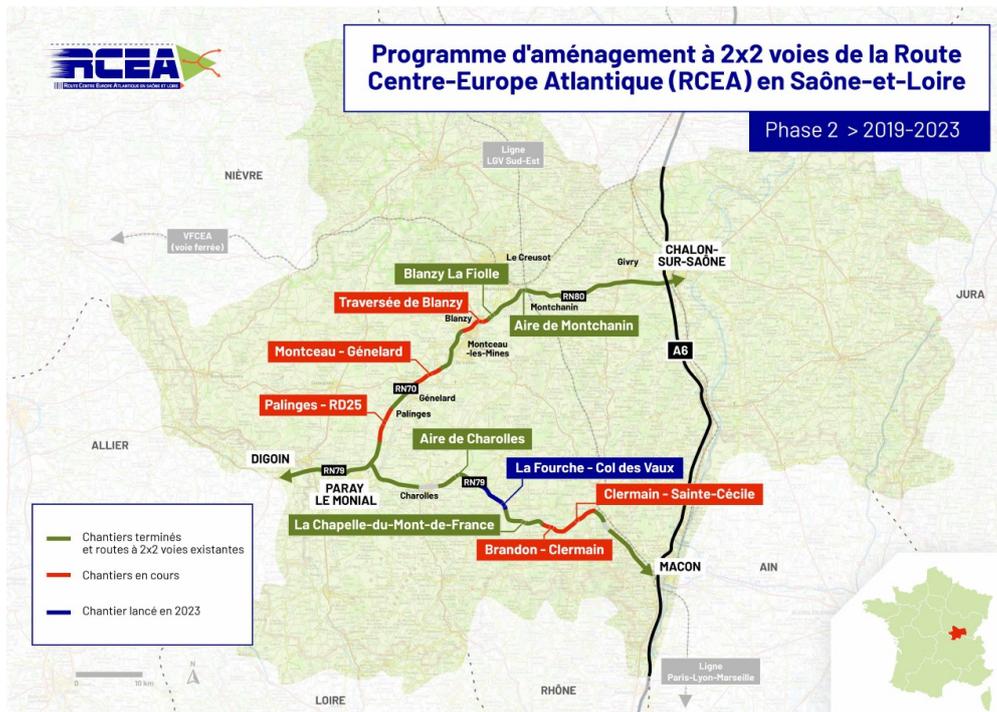
Cette opération s'inscrit dans le cadre de la deuxième phase du programme d'aménagement à 2x2 voies de RCEA en Saône-et-Loire, telle que l'illustre la cartographie ci-après.

Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de
l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
5 voie Gisèle Halimi BP 31269
25005 BESANCON cedex

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/





Les travaux sur cette section s'étendent sur un tronçon de 4,5 km pour une durée de 2 ans. Les travaux sont confiés aux groupements ROGER MARTIN/BERTHOLD.

Ainsi, afin de permettre la démolition/reconstruction du pont sur la RN70 au niveau du lieu-dits « Les Cantons » sur la commune de Palignes, la RCEA RN70 doit être fermée à trois reprises.

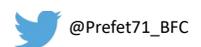
Une première coupure de la RN70, réalisée en novembre 2022, a déjà permis de réaliser la démolition de l'ouvrage existant. Cette coupure avait également permis de procéder à la réparation de la chaussée affaissée au droit du diffuseur de Bonin-Bonnot sur la section Montceau-Génélard.

Une seconde coupure de la RN70 effectuée entre les 3 et 7 avril dernier a été l'occasion de réaliser la pose des poutrelles du nouvel ouvrage au niveau et la réalisation de deux traversées d'assainissement.

Odile Roque Bedeaux
 pôle communication
 Direction régionale de
 l'Environnement, de
 l'Aménagement et du Logement

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79
 Mèl : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
 5 voie Gisèle Halimi BP 31269
 25005 BESANCON cedex



La dernière coupure de la RCEA dans le cadre de la construction de cet ouvrage est programmée sur 2 nuits consécutives, du lundi 24 au mardi 25 avril et du mardi 25 au mercredi 26 avril 2023 (de 19h00 à 08h00).

En journée , la RCEA sera ré-ouverte à la circulation.

Cette coupure permettra le bétonnage du Tablier du pont des Cantons.

La coupure de la RN70 sera effective :

- dans le sens Montceau-Paray à partir de l'échangeur n°17 (RN70/RD60) à hauteur de Perrecy-les-Forges (échangeur dit de Bonin-Bonnot)
- dans le sens Paray-Montceau à partir de l'échangeur RN70/RN79 à hauteur de Paray

Déviation du sens Paray-Montceau :

Depuis la bifurcation RN79/RN70 à Paray-le-Monial, une déviation sera mise en place à l'attention des usagers par la RN79 en direction de Mâcon.

Une fermeture physique par barrière sera mise en place dans le sens Paray-Montceau au PR 4+000 de la RN70.

La bretelle d'échangeur suivante sera fermée :

- bretelle n° 2 de l'échangeur n°20 des Chèvres (éch. RN70/RD25) : bretelle d'entrée sur la RN70 en direction de Montceau

Déviation du sens Montceau-Paray :

Sur la RN70 au niveau de l'échangeur de Perrecy-Lès-Forges, une déviation sera mise en place à l'attention des usagers par la RD 60 jusqu'à Gueugnon puis par la RD994 jusqu'à Digoïn où les usagers pourront reprendre la direction de Paray par la RN79.

Une fermeture physique par barrière sera mise en place dans le sens Montceau-Paray au PR 22+030 de la RN70.

Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de
l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
5 voie Gisèle Halimi BP 31269
25005 BESANCON cedex

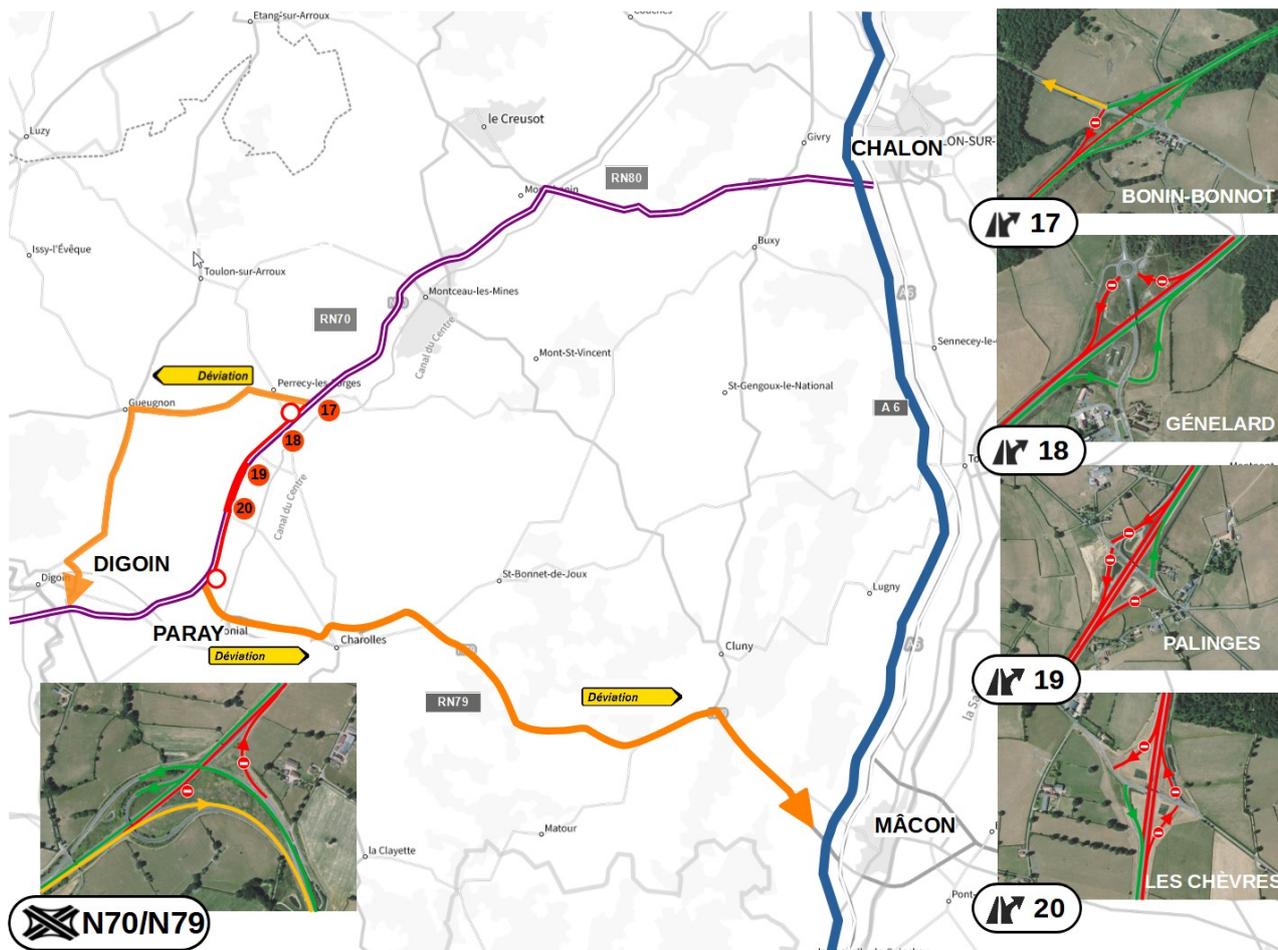
www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/



Plusieurs bretelles et accès seront fermés :

- Bretelle n° 4 de l'échangeur n°17 de Bonin-Bonnot (éch. RN70/RD60) : bretelle d'entrée sur la RN70 en direction de Paray
- Bretelle n° 4 de l'échangeur n°18 de Genelard (éch. RN70/RD985) : bretelle d'entrée sur la RN70 en direction de Paray.
- Bretelle n° 4 de l'échangeur n°19 de Palinges (éch. RN70/RD92) : bretelle d'entrée sur la RN70 en direction de Montceau.

Les déviations sont matérialisées sur le plan suivant :



Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de
l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
5 voie Gisèle Halimi BP 31269
25005 BESANCON cedex

4

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

 @Prefet71_BFC

 @Prefet71.BFC